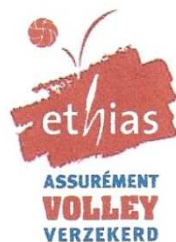


V
O
L
L
E
Y
L
U
X

Editeur responsable :

FVWB.-F.R.B.V.B. – Comité Provincial du Luxembourg
Guy Burton , Le Pas de Loup, 38 6791 - GUERLANGE



«Avec le soutien de la Province de Luxembourg»

Bulletin n° 06 du 02 mai 2023

SAISON 2022 - 2023



Association des Clubs de Volley Ball du Luxembourg



**BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES CLUBS
DE VOLLEY-BALL DU LUXEMBOURG (A. C. V. B. L.)
DE LA F.V.W.B. ASBL**

www.volleylux.com



Un sinistre vite réglé, c'est que du bonheur

Assurance Habitation Ethias – Joignable 24h/24 et 7j/7

Un arbre qui tombe sur la toiture, une façade qui se fissure... chez Ethias, ce n'est pas une tuile qui dure très longtemps ! En cas de sinistre, vous pouvez nous joindre 24h/24 et 7j/7. Nos spécialistes règlent votre dossier en un minimum de temps. Que du bonheur !

Demandez vite une offre sur ethias.be ou au 0800 23 777

ethias
Les efficacassureurs

Volley Lux

Bulletin Officiel de l'asbl "Association des clubs de Volley-ball de la Province du Luxembourg" A. C. V. B. L.

N° 06 du 02 mai 2023
saison 2022 - 2023

Administration - abonnements

Guy BURTON

Le Pas de loup, 38
6791 - GUERLANGE

☎ 063/38.99.63

Composition - Mise en page

Guy BURTON

Président provincial

Bernard VALENTIN

Grand_Rue, 84
6971 CHAMPLON
0498/22.26.60

E-Mail : b.valentin@volleylux.com

Président provincial

honoraire

Michel FORGET
Rue d'Avioth, 15
6769 MEIX-DEVANT-VIRTON
0475/57.70.27 (GSM)
E-Mail : michelforget15@gmail.com

Secrétaire provincial

Guy BURTON
Le Pas de Loup, 38
6791 GUERLANGE
063/38.99.63 (TEL P)
E-Mail : guy.burton@skynet.be

Trésorier provincial

Jean-Louis MASSART
Rue du Panorama, 41
6791 ATHUS
063/38.62.91 (TEL)
E-Mail : volleyil.massart@gmail.com

Commission des rencontres

Anne-Marie HABETS
Rue Neuve, 77
6890 REDU
061/23.13.08 (TEL B)
0498/26.22.02 (GSM)
E-Mail : am.habets@gmail.com

Commission d'arbitrage

Léopold HAAGER
Rue des Tanneries, 2
6840 NEUFCHATEAU
061/27.71.11 (TEL + FAX)
E-Mail : leopold_haager@hotmail.com

Cion statuts et règlements

Roger GRUSELIN
Rue des Combattants, 47
6880 BERTRIX
061/41.19.76 (TEL + FAX)
E-Mail : gruselindr@hotmail.com

Les articles publiés dans notre revue n'engagent que leurs auteurs tant par le texte que pour l'opinion qu'ils expriment.

**Commission technique +
commission jeunes**

Fabienne WINAND
Lenclos, 74/5
6740 ETALLE

0495/28.71.38 (GSM)

E-Mail : fabienne@winand.be

Sonia LAURENT
Rue Hautmont, 15D
4990 LIERNEUX

0495/12.51.81 (GSM)

E-Mail : laurent.sonia@hotmail.com

Commission propagande/Presse

Bernard VALENTIN
Grand Rue, 84
6971 CHAMPLON
0498/22.26.60
E-Mail : b.valentin@volleylux.com

Libre

Xavier SMAL
Rue Bel Air, 38
6890 OCHAMPS
0477/38.93.03
E-Mail : xavier.smal@gmail.com

Représent. des joueur/euses

Sonia LAURENT
Rue Hautmont, 15D
4990 LIERNEUX

0495/12.51.81 (GSM)

E-Mail : laurent.sonia@hotmail.com

Commission loisir

Dominique ROMAIN
Rue de Neufchâteau, 132 E 62
6700 ARLON

0497/05.77.35 (GSM)

E-Mail : grosromain@hotmail.com

Commission beach-volley

Robert DUMONT (dit Bob)
Rue de Hachy, 119
6717 NOBRESSART
0495/54.80.77 (GSM)

E-Mail : bobdumont73@gmail.com

Philippe SAK

Rue du Centre, 72
6700 ARLON
00352/661-07.32.34

E-Mail : philippesak@hotmail.com

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LUNDI 17.04.2023

Présents : A.-M. HABETS, S. LAURENT, F. WINAND, B. DUMONT, M. FORGET,
R. GRUSELIN, L. HAAGER, J.-L. MASSART, P. SAK, X. SMAL, B. VALENTIN, G. BURTON

Excusé : D. ROMAIN

1. RENCONTRES.

- a) Malgré les forfaits de La Roche et d'Athena en juniores filles, la commission des rencontres a su s'adapter à la situation et la compétition s'est déroulée sur 2 terrains au lieu des 3 prévus. En scolaires filles, l'équipe d'Erezée n'a pas su terminer la journée.
- b) Les finalistes qui devront en découdre le samedi 29.04.2023 sont : La Vierre et Stabulois en cadettes filles, La Vierre et Stabulois en scolaires filles, Libramont et Bertrix en scolaires garçons, Stabulois et Bouillon en juniores filles, Semois et Bertrix en juniors garçons.
- c) Les matchs se joueront le 29.04 à 10h00 et 11h30 pour les finales jeunes. A 14h30, aura lieu la finale de la coupe messieurs et à 16h30, la finale de la coupe dames.
- d) Pour ce qui concerne le championnat des jeunes, vu le nombre d'équipes, il y aura lieu d'envisager une 3^{ème} journée la saison prochaine.
- e) L'organisation des tournois des 2èmes de P1 a été attribuée au club de Bouillon, tant pour les filles que pour les garçons.

2. ARBITRAGE.

- a) 5 arbitres ont été désignés pour diriger les rencontres du samedi 29.04.2023.
- b) Pour ce qui concerne le comportement inacceptable d'un coach d'une équipe de la province, un courrier a été adressé au président du club qui a promis d'intervenir.
- c) Pour la saison prochaine, il est prévu d'organiser l'examen des candidats arbitres durant la première quinzaine d'octobre 2023. Ce sera le seul examen organisé pour la saison. Les candidats ont le loisir de débiter leur formation quand ils le souhaitent.

3. TECHNIQUE.

- a) 8 filles et 9 garçons ont participé à l'entraînement du 09.04.2023, mais au lieu de faire l'entraînement de 10 à 15h00 avec interruption le temps de midi, seules 2 heures ont été données.
- b) 9 filles et 9 garçons se sont rendus à l'inter-provinces à Profondeville. Si les garçons, sans être brillants, ont réussi à montrer de bonnes phases de jeu, il n'en est pas de même pour les filles qui ont été dans l'ensemble assez médiocres. A part quelques joueuses qui avaient un niveau acceptable, les autres ne méritaient pas de représenter la province.
- c) Tous les participants ont profité du car pour effectuer le déplacement, à l'exception d'une personne qui a fait le déplacement par ses propres moyens.
- d) A ce sujet, le CA se demande s'il est encore opportun de présenter des équipes de la province à ces tournois. Il se demande s'il ne faudrait pas revoir l'ensemble du fonctionnement de ces équipes et envisager davantage d'entraînements pour apporter plus de collectif dans ces formations. Il est certain qu'il est temps de changer quelque chose, même si, en l'état, le staff n'a rien à se reprocher quant à la manière d'aborder la formation.
- e) Pour ce qui concerne l'organisation au niveau de la logistique lors du championnat des jeunes, le nombre de personnes prévu était un peu juste le samedi pour assurer le bar et la cuisine, alors que le dimanche, le personnel en place était largement suffisant.
- f) Les 2 journées ont permis de réaliser environ 1.000 EUR de bénéfice.

- g) Concernant les stages de volley-ball à l'Hydrion, celui de juillet a été complet en l'espace d'une heure. En dehors du nôtre qui sera organisé sur 5 jours lors des vacances de Toussaint, il y aura un stage ADEPS au carnaval et à Pâques 2024.
- h) Demain, 18.04, Bob Dumont aura une rencontre avec les entraîneurs Luxembourgeois pour savoir s'il est possible d'organiser un match à la fin du stage de Toussaint.
- i) Lors de la réunion technique FVWB à laquelle participait Bob Dumont en tant que représentant de la province, il a été décidé par le directeur technique de ne plus organiser ce genre de réunion. Il est vrai que la majorité des représentants des provinces étaient absents, et que durant cette réunion, il y a eu plus de règlements de comptes que de sujets intéressants.

4. **TRESORERIE.**

- a) La trésorerie au 31.03.2023 est très saine.
- b) Il nous manque toujours la facture de l' AISF pour la formation DEA.
- c) Maintenant que la saison touche à sa fin, il y a lieu de fournir au trésorier l'ensemble des amendes, tant de la commission des rencontres que pour la commission d'arbitrage.
- d) Tous les clubs ont honoré leur dernière facture.
- e) Le trésorier informe le CA qu'il va être absent durant quelques temps pour des raisons médicales. Si des commissions reçoivent des factures à payer, ils doivent les transmettre au secrétaire qui en assurera le paiement.

5. **FVWB.**

- a) L'assemblée générale de la FVWB se déroulant le 29.04.2023 alors que les finales jeunes et finales des coupes ont été programmées en même temps, seuls Michel Forget, Roger Gruselin et Guy Burton représenteront la province et seront munis chacun d'une procuration pour disposer des 6 voix accordées aux provinces.
- b) Le CA passe en revue les différentes propositions de modifications du R. O. I. qui ont été enregistrées dans les délais fixés, et prennent position quant au vote à donner.
- c) Concernant les comptes et le budget, le CA n'a aucune remarque mais tient à commenter le remboursement d'une partie des subsides que la fédération a été tenu de faire à l'ADEPS.

6. **STATUTS ET REGLEMENTS.**

- a) Le responsable des statuts commente les dernières modifications aux statuts de l'ACVBL qu'il a reçues et demande aux administrateurs de clôturer le travail de révision pour le prochain et dernier CA de la saison qui est fixé au 15.05.2023.

7. **DIVERS.**

- a) Le rapport du CA du 21.03.2023 est approuvé.
- b) Le dossier complet « Reconnaissance Royale » a été envoyé au Cabinet de sa Majesté le Roi le 22.03.2023.
- c) Une réunion est prévue avec les clubs pour discuter de la formation de tournois mini-volley.
- d) Le centre sportif de Tontelange sera inauguré prochainement et des initiations au volley-ball y sont prévues.
- e) A partir de lu prochain CA, l'heure de début de réunion sera ramenée à 19h30 pour permettre à toutes et tous d'être présents pour aborder les premiers points.

Fin de réunion : 21h45

Publication à la demande d'Alain DACHY qui a souhaité mettre un terme à l'arbitrage :

A toutes et tous,

voilà, mon activité sportive se termine ce mois d'avril 2023 après un peu plus d'un quart de siècle sur la chaise d'arbitre.

J'aurai rencontré lors de mes passages dans les différentes salles de notre belle province pas mal de gens et pour ma part 99% qui m'ont très bien accueilli. J'ai rencontré et fait la connaissance de belles personnes et créé des liens amicaux.

Je tiens à remercier les membres du comité provincial, les responsables de club, les joueuses et joueurs pour leur accueil chaleureux, leur bonne humeur, leur sportivité lors de ma venue chez eux.

Je souhaite une bonne continuation à tous, un bel avenir à vos clubs et à vos équipes.

Gardez à l'esprit que l'on est pas champion sans apprentissage et que le travail paye toujours pour qui veut y arriver.

J'espère que des jeunes vont se lancer dans l'arbitrage, car dans notre province, l'âge avancé de certains ne permettra plus très longtemps de vous aider et de vous permettre d'évoluer en championnat si personne ne peut veiller à l'application des règles du jeu.

Bonne chance à vous pour l'avenir et encore merci pour les belles années passées en vos présences. Bien sûr, je compte encore venir dans les salles mais comme spectateur.

En toutes amitiés.

Alain DACHY.

Resultats Finales Jeunes et Coupes 29-4-23

Vainqueur cadettes Filles : **La Vierre** 2 Stabulois 1 26/28 25/16 15/12

Vainqueur Scolaires Garçons : **Libramont** 2 Bertrix 1 25/22 25/18 10/15

Vainqueur Juniores Filles : **Stabulois** 2 Bouillon 1 24/26 25/18 15/11

Vainqueur Scolaires Filles : **Stabulois** 2 La Vierre 1 25/13 25/11 16/14

Vainqueur Juniors Garçons : **Bertrix** 3 Semois 0 25/22 25/17 19/17

Finale fwb Minimes Filles : **Stabulois**

Vainqueur Coupe provinciale hommes : **Libramont** 3 Bertrix 1 17-25, 25-19, 25-19, 25-18

Vainqueur Coupe provinciale Dames : **Marquise Habay** 3 Bertrix 0 25-22, 25-22, 25-11

Tour final FVWB des 2° de P1 H & D Bouillon 6&7 mai 23



Tour des seconds

06(dames) et 07 (hommes) mai 2023

A Bouillon

TERRAIN 1		TERRAIN 2
BVWB - Liège.	10H00	Namur - Luxembourg
Hainaut - BWBC.	11h30	Namur - Liège
Luxembourg - Hainaut	13h30	BWBC - Namur
Liège - Luxembourg	15h00	Namur - Hainaut
Luxembourg - BWBC	16h30	Liège - Hainaut

Bar et restauration sur place:
Pain Saucisse: 4,00€ et croque-monsieur: 3,00€



Bonjour

Quelques petites infos de saison :

- Pour les clubs qui désirent transférer un joueur.euse venant de la VV et qui avait demandé sa Vrijheidsaanvraag à la VV avant le 15/4, n'oubliez pas d'envoyer à la FVWB le document de validation de son affiliation dans votre club avant le 10/5/23. [Document ici](#)

- Finales francophones des jeunes FVWB:

WAREMME les 20 & 21-05/2023.

· Samedi 20/05/2023 : Garçons U13 et U17 et Filles U11, U15 et U19.

· Dimanche 21/05/2023 : Garçons U11, U15 et U19 et Filles U13 et U17;

- Appel à candidature pour l'organisation du Beach jeunes FVWB du 12 & 13 aout 2023. La candidature est à remettre pour le 1-6-23 à am.habets@gmail.com Plus

d'infos <https://www.fvwb.be/fr/actualites/organisation-beach-jeunes-fvwb-12-13-aout-23>

- Appel à candidature pour le poste de responsable de la cellule arbitrage FVWB. La Candidature motivée est à adresser à secrtaire@fvwb.be pour le 20 mai 2023 Plus

d'infos <https://www.fvwb.be/fr/actualites/appel-a-candidature-responsable-cellule-arbitrage-fvwb>

Bonne fin de saison

Sportivement **Cellule Communication**

Formation MSAnimateur Chantemelle 28-5- et 4-6-23



Une activité développée par le département « Formation de cadres FVWB »
en lien avec l'ADEPS

COURS MSAnimateur 2023
En Province de Luxembourg
À Chantemelle

DI 28/05/23 : 9h00-13h00—Module CS 121—en présentiel (+ 2h en ligne)
DI 04/06/23 : 9h00-13h00—Module CS 122—en présentiel (+ 2h en ligne)

Inscription : coachs@fvwb.be
Droits d'inscription : 50€
*un maximum de 20 participants (et un minimum de 8 participants)
**date limite de rentrée des inscriptions - le 25/05/2023



1. Championnat FVWB des jeunes. Waremme 20 & 21-05-23

Se déroulent à WAREMME les 20 & 21-05/2023.

- Samedi 20/05/2023 : Garçons U13 et U17 et Filles U11, U15 et U19.
- Dimanche 21/05/2023 : Garçons U11, U15 et U19 et Filles U13 et U17;

REGLEMENT DES CHAMPIONNATS

FRANCOPHONES DES JEUNES

2023

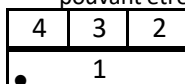
1. L'association organise les championnats francophones des jeunes conformément aux règles internationales de jeu, ainsi qu'aux statuts et ROI de l'association, sauf dispositions contraires reprises dans le présent règlement. Ils se déroulent à Waremme les 20-21/05/2023, selon le programme suivant :
 - Samedi 20/05/2023 : Filles U11, U15 et U19 et Garçons U13 et U17;
 - Dimanche 21/05/2023 : Filles U13 et U17 et Garçons U11, U15 et U19.
2. Les participants aux championnats francophones (U11, U13, U15, U17, U19) sont désignés par les entités du Brabant wallon, de Bruxelles-Capitale, du Hainaut, de Liège, du Luxembourg, de Namur et de Regional Volley ball Verband (RVV).
3. Toute équipe qualifiée dans son entité doit confirmer son inscription, au secrétariat de l'association, par courrier électronique, courrier ou fax, au plus tard le 07/05/2023. En cas d'absence de confirmation et/ou de forfait d'une équipe, il est procédé de la manière suivante :
 - aucun remplacement si le nombre de représentants des entités passe de 7 à 6 ;
 - - si le nombre de représentants des entités est inférieur à 6, le 2^{ème} de l'entité ayant obtenu le titre dans la catégorie concernée lors des championnats 2022 est qualifié, et ainsi de suite avec les entités classées respectivement 2^{ème}, 3^{ème}, ... afin d'arriver à un total de maximum 6 représentants.
4. La présence aux championnats nationaux, qui se déroulent le week-end des 27-28/05/2022 en Flandre est déterminée de la manière suivante :
 - Les 2 premiers de chaque catégorie sont qualifiés;
 - Toute équipe décidant de déclarer forfait à la fin de la journée des championnats francophones est remplacée, sans aucune sanction, par l'équipe classée à la 3^{ème} place;
 - Tout forfait déclaré après la fin de la journée est sanctionné conformément au ROI de l'association.
5. Tout litige et/ou tout cas non prévu est tranché par un jury composé du président de l'association, d'un administrateur désigné par le CA et du responsable des Cellules Compétition et Arbitrage. Le jury prend toute décision, en dernier recours pour autant qu'au minimum deux membres soient présents.
6. Les catégories d'âges sont les suivantes :

CATEGORIE	ANNEE	TERRAIN	JOUEURS	HAUTEUR DU FILET	BALLON
U19 - JUNIORS	Après 1/1/04	9m x 18m	6x6	G : 2,43m; F : 2,24m	5 (Mikasa)
U17 - SCOLAIRES	Après 1/1/06	9m x 18m	6x6	G : 2,35m; F : 2,18m	5 (Mikasa)
U15 - CADETS	Après 1/1/08	9m x 18m	6x6	G : 2,24m; F : 2,14m	5 (Mikasa)
U13 - MINIMES	Après 1/1/10	7m x 14m	4x4	G : 2,14m; F : 2,10m	5 (Mikasa)
U11 - PUPILLES	Après 1/1/12	6m x 12m	3x3	G : 2,10m; F : 2,10m	5 (Mikasa)

7. Les règles internationales de jeu sont d'application. Cependant des règles spécifiques sont établies

En U13 :

- 4 contre 4 (3 avants et 1 arrière) ; pas de libéro ; le joueur arrière est le serveur.
- Nombre de remplacements de joueurs : 6
- Présence du coach autorisée le long de la ligne de touche dès la ligne centrale ;
- La rotation doit être respectée suivant le schémaci-dessous
- En complexe 1, il est suffisant à la réception que le joueur arrière ait un joueur devant lui ; ce joueur pouvant être le joueur sur la position 4, 3 ou 2.



En U11

- **3 contre 3 (les joueurs sont considérés comme avant), le joueur 1 est le serveur (celui de droite)**
- Au moment du service, chaque joueur doit être dans la position correcte, le joueur 1 au service, le joueur 2 doit se trouver à droite du joueur 3.



- Lors du service de l'équipe adverse, les joueurs doivent se trouver en ligne. Après le service, les joueurs sont

libres de prendre leur position.

- Nombre de remplacements de joueurs : 6
- Présence du coach autorisée le long de la ligne de touche dès la ligne centrale

8. Pour toute catégorie, le mode de compétition est le suivant :

- Phase préliminaire :
 - Avec 7 équipes :
 - elles sont réparties en 2 poules (1 de 3 et 1 de 4) en fonction des résultats de 2022 selon le canevas suivant (Poule A : 1^{er}, 4^{ème} et 5^{ème} ; Poule B : 2^{ème}, 3^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème}) ;
 - elles se rencontrent :
 - soit en 2 sets gagnants (2 pts d'écart), le 3^{ème} set éventuel se joue en 15 pts avec 2 pts d'écart ;
 - soit en 2 sets secs (2 pts d'écart) ; sauf en cas d'égalité de points entre les équipes, un set supplémentaire de 5 pts est joué (pas de point d'écart) ;
 - Avec 6 équipes :
 - elles sont réparties en 2 poules de 3 en fonction des résultats de 2022 selon le canevas suivant (Poule A : 1^{er}, 4^{ème} et 5^{ème} ; Poule B : 2^{ème}, 3^{ème} et 6^{ème}) ;
 - elles se rencontrent :
 - soit en 2 sets gagnants (2 pts d'écart), le 3^{ème} set éventuel se joue en 15 pts avec 2 pts d'écart ;
 - soit en 2 sets secs (2 pts d'écart) ; sauf en cas d'égalité de points entre les équipes, un set supplémentaire de 5 pts est joué (pas de point d'écart) ;
 - Avec 5 équipes : elles se rencontrent toutes en 2 sets secs (2 pts d'écart), sauf en cas d'égalité parfaite de points entre les équipes ; dans ce cas, un set supplémentaire de 5 pts est joué (pas de point d'écart) ;
 - Avec 4 équipes : elles se rencontrent toutes en 3 sets secs (2 pts d'écart) ;
 - Les classements sont établis de cette manière :
 - rencontre en 2 sets gagnants :
 - 2-0 : 3 pts pour le vainqueur et 0 pt pour le perdant ;
 - 2-1 : 2 pts pour le vainqueur et 1 pt pour le perdant
 - rencontre en 2 sets secs :
 - 2-0 : 3 pts pour le vainqueur et 0 pt pour le perdant ;
 - 1-1 : 2 pts pour le vainqueur aux pts et 1 pt pour le perdant ;
 - rencontre en 3 sets secs :
 - 3-0 : 3 pts pour le vainqueur et 0 pt pour le perdant ;
 - 2-1 : 2 pts pour le vainqueur et 1 pt pour le perdant ;
 - tout forfait : -1pt
 - En cas d'égalité de points au classement final dans toute catégorie :
 - il est tenu d'abord compte du nombre de victoires afin de départager les équipes ;
 - en cas d'égalité entre 2 équipes, l'équipe ayant remporté la rencontre les opposant l'emporte (points compris si nécessaire) ;
 - en cas d'égalité entre 3 ou 4 équipes, l'équipe possédant le plus haut quotient entre sets gagnés/sets perdus sur l'ensemble des rencontres de la poule l'emporte (jusqu'à la 4^{ème} décimale) ;
 - en cas de nouvelle égalité, l'équipe possédant le plus haut quotient entre pts gagnés/pts perdus sur l'ensemble des rencontres de la poule l'emporte (jusqu'à la 4^{ème} décimale) ;
 - en cas de nouvelle égalité, l'équipe ayant perdu le moins de pts sur l'ensemble des rencontres de la poule l'emporte ;
 - en cas de nouvelle égalité, tirage au sort.
- Phase finale :
 - Demi-finales : 2^{ème} Poule A - 1^{er} Poule B (X) et 2^{ème} Poule B - 1^{er} Poule A (Y) (rencontres en 2 sets gagnants (2 pts d'écart), le 3^{ème} set éventuel se joue en 15 pts avec 2 pts d'écart) ;
 - 5^{ème} place : 3^{ème} Poule A - 3^{ème} Poule B (2 sets secs ; cette rencontre se déroule en fonction de l'évolution de l'horaire du tournoi) ;
 - en cas d'égalité dans les sets, les équipes sont départagées aux pts ;
 - en cas d'égalité de sets et de points, un set de 5 pts est disputé (pas de pt d'écart) ;
 - 3^{ème} place : Perdant X - Perdant Y (2 sets secs)
 - en cas d'égalité dans les sets, les équipes sont départagées aux pts
 - en cas d'égalité de sets et de points, un set de 5 pts est disputé (pas de pt d'écart)
 - Finale : Vainqueur X - Vainqueur Y (2 sets gagnants ; 2 pts d'écart)

9. Les heures figurent sur le programme à titre indicatif. Toute rencontre débute 15 minutes après la fin de la précédente, indépendamment de l'heure indiquée.

10. Conformément au ROI de l'association, tout coach ou coach adjoint doit être détenteur d'une carte de coach.

11. Toute équipe participante :

- s'engage à respecter le présent règlement, ainsi que les statuts et ROI de l'association ;
- doit présenter les documents officiels d'identité avec photo ou la « Kids Id Card » et le listing d'affiliation au secrétariat de l'organisation au plus tard 1h avant sa première rencontre ;
- doit se munir de ses ballons d'échauffement ;
- doit fournir, sous peine de l'amende prévue, un marqueur pour chaque rencontre si l'équipe est visitée ;
- doit fournir, sous peine de l'amende prévue, une personne tenant le marquoir si l'équipe est visiteuse ;

- doit s'échauffer sans ballon, hors de la zone de jeu, pendant la fin du match précédent ;
 - non présente 5 minutes avant l'heure officielle de toute rencontre est déclarée forfait pour la rencontre ;
 - doit s'aligner avec un équipement réglementaire ;
 - doit respecter les installations (salles, vestiaires, cafeteria) ;
12. Tout joueur en DA peut participer avec le club de DA à condition que le club d'origine ne soit pas participant dans la catégorie concernée.
13. Tout joueur et tout officiel :
- doit être physiquement présent avant chaque rencontre et doit répondre au contrôle de l'arbitre ;
 - peut être inscrit en cours de journée au secrétariat de l'organisation ;
 - non présent au moment de la vérification par l'arbitre ne peut participer à la rencontre, son nom étant barré de la composition d'équipe sur la feuille de match ;
14. Les ballons de match sont fournis par l'association.
15. L'accès aux salles, vestiaires et aires de jeu :
- n'est autorisé qu'avec des chaussures de sport (coach, délégué, arbitre, marqueur ...) non traçantes ;
 - est interdit avec de la nourriture et des flacons en verre (pas de champagne, ni de mousseux) ; des bouteilles d'eau en plastique sont en vente au secrétariat de l'organisation.
16. L'entrée est :
- gratuite pour toute personne inscrite sur la feuille de match et pour 3 personnes de l'encadrement ;
 - de maximum 5€ pour la journée (toutes salles confondues).
17. La remise des prix s'effectue, pour les trois premières équipes de chaque catégorie d'âge soit à la fin de la compétition d'une catégorie si celle-ci se termine en début ou en mi-journée, soit en fin de journée.

1. Organisation Beach Jeunes FVWB 12 & 13 aout 23

Appel à candidature pour l'organisation du Beach jeunes FVWB du 12 & 13 aout 2023.

Les candidatures sont à remettre pour le 1-6-23 à am.habets@gmail.com



FEDERATION de VOLLEY BALL

de WALLONIE-BRUXELLES

Rue de Namur, 84 * BE-5000 BEEZ

Tél. : 081/26 09 02

E.mail : info@fvwb.be Site : <http://www.fvwb.be>

Compte : BE69 0011 4444 2978

Cahier des charges organisation des championnats FVWB jeunes de Beach du 12 & 13 aout 2023

Catégories

U14

- Moins de 14 ans en 2023

- Séries séparées pour les garçons et les filles

- Terrain : 8.00m x 16.00m

- Hauteur filet : 2.12m

-Nuancement du Règlement pour cette catégorie : la deuxième touche de balle (du moins s'il s'agit d'une passe dans sa propre moitié de terrain) est jouée librement par-dessus/par dessous. Dans toutes les autres touches de balle, seul le beach correct overhand peut être joué

- arbitres officiels, les joueurs/joueuses sont destinés pour marquer des points (schéma)

U16

- Moins de 16 ans en 2023

- Terrain 8.00 mx16.00m

- Hauteur filet : 2,24m

U18

- Pas encore 18 ans en 2023

- Terrain 8.00 mx16.00m

- Taille au filet : garçons : 2,43 m, filles : 2,24 m

- arbitres officiels, les joueurs/joueuses sont destinés pour marquer des points (schéma)

Terrain et matériel

Minimum 2 terrains corrects (sable sans cailloux)

Poteaux

- Il doit être possible de régler la hauteur du filet en fonction des différentes séries.
- Les ancrés utilisés doivent, pour éviter les blessures, être munis d'une enveloppe souple et ne doivent pas dépasser du sol.

Filet

- Maille fine 5 cm ou maille grossière 10 cm.
- pas de trous dans les filets.
- Largeur du filet 1,00 mètre (la largeur est généralement de 8,00 à 9,50 mètres).
- Hauteur filet :

U14 ans garçons et filles :

2,12 m U16 ans garçons et

filles : 2,24 m

Tige de mesure de la hauteur du filet ou ruban à mesurer

- 1 règle ou ruban à mesurer avec les hauteurs de filet respectives pour mesurer la hauteur du filet.

Lignes

- Un terrain mesure 16 mètres de long et 8 mètres de large (mesuré depuis l'extérieur des lignes).
- sable de bon qualité (pas de cailloux, ...)
- Mesures diagonales courtes : 11,31 mètres, mesures diagonales longues : 17,89 mètres
- Minimum 2,5 cm et maximum 8,0 cm de large. De préférence 5,0 cm de large.
- Contrastant avec le sable (de préférence une couleur **bleu foncé**).
- Tout moyen d'ancrage doit être suffisamment profond (30-40 cm) dans le sable pour éviter les blessures.

Zone libre

- Il doit y avoir une plage libre autour du terrain de jeu
- L'espace libre derrière le terrain doit être d'au moins 2 mètres (de préférence 5 m)
- L'espace libre à côté du terrain doit être d'au moins 1,5 mètre (de préférence 3 m)

Antennes (2 par terrain)

- Les antennes rouges/blancs. L'antenne dépasse de 80 cm au-dessus du filet.
- Sont sécurisés avec un ruban adhésif ou une housse spéciale.
- Le couvercle est suspendu perpendiculairement au-dessus des lignes et l'antenne est suspendue perpendiculairement au-dessus de l'extérieur des lignes.

Marqueurs

1 Un marqueur par terrain numéroté jusqu'à un minimum de 29.

Ballons

Les matchs doivent être joués avec des ballons de match officiellement approuvés par la FIVB.

La FVWB peut se charger de fournir des balles.

Chaise d'arbitre

Prévoir une plate-forme solide sur chaque terrain afin que l'arbitre puisse voir au-dessus du filet.

Administration - infrastructure.

- Dossiers de clips (nombre = nombre de lignes + nombre de champs)
- Ballons de match (nombre = nombre de terrains + 2)
- Pompe
- Boîte de premier secours
- DEA
- Ordinateur portable avec connexion internet

- L'imprimante est recommandée
- Un système de sonorisation avec microphone est recommandé

Commodités

Toilettes

Des toilettes propres doivent être disponibles dans la zone pour le public, les participants et l'organisation.

* vestiaires avec douche

* possibilité d'acheter à boire (eaux et autres) et à manger (sandwichs/pates?)

Espace de travail de contrôle de compétition

La direction du tournoi doit disposer d'un endroit calme où elle peut travailler au sec et à l'abri du vent. De préférence, cela se déroule dans une tente ou une salle où elle a une vue sur les terrains de jeux.

Espace pour les joueurs au cas de pluie.

Prévoir un parasol pour abriter les joueurs et un banc pour les T.O

Sonorisation

Il est recommandé de prévoir une sonorisation :

- faire les annonces, présentations des équipes, ...
- musique de fond
- l'organisateur est responsable du respect des règles et des exigences de la SABAM

Remise des prix

L'organisateur local est tenu d'organiser une cérémonie de remise des prix pour chaque série.

L'organisateur local offrira des prix aux 3 premiers de chaque série ; les médailles seront offertes par la FVWB.

Le gagnant de chaque catégorie participe aux Championnat national

Adresse de l'emplacement et itinéraire

L'organisateur fournira, au moins 4 semaines à l'avance, une bonne description de l'itinéraire afin qu'il puisse être placé sur le site Web.

Maillots de jeu

Si l'organisateur local le souhaite, il peut fournir lui-même les maillots des joueurs pour le tournoi (sponsorisé). Dans ce cas, les joueurs sont obligés de les porter pendant tous les matchs. S'il n'y a pas de maillots obligatoires, chaque équipe est tenue de porter des vêtements uniformes pendant les matchs. Il est interdit de jouer torse nu.

Autres

7.3. Assurez-vous de mobiliser suffisamment de personnes pour préparer les terrains. Ceux-ci doivent être prêts une heure avant le début du premier match. C'est à dire.:

- Hauteur filet correcte
- Antennes
- Marqueur

Nécessaire au secrétariat

- Sifflets (nombre = nombre de terrains + 2) (si arbitres)
- Feuilles de tournoi imprimé
- Ballons de match (nombre = nombre de terrains + 2)
- Pompe
- Trousse de premiers secours
- Ordinateur portable avec connexion Internet
- Imprimante
- Micro

Règlement

Les joueurs doivent s'inscrire 1 semaine avant le tournoi.

Réunion technique pour chaque catégorie : il est recommandé d'appeler tous les joueurs / joueurs et encadrants ensemble et de donner l'explication suivante :

- Combien de sets gagnants seront joués ?
- Jusqu'à combien de points est joué ? Combien de points d'écart
- Opération tableau d'affichage et arbitres
- Ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas
- En cas de doute : "à remettre"
- Coaching autorisé uniquement avec une carte de coach FVWB (D, C, B, A). Soumettre au secrétariat à l'avance.

- Quinze minutes avant le début, les premiers matchs sont annoncés et le sifflet, le matériel d'écriture, la feuille de match et le ballon de match sont remis à l'équipe arbitrale désignée. (Assurez-vous de répéter que cette équipe doit tout rendre immédiatement après le match)

- Si pendant un tournoi quelqu'un est incapable de continuer à jouer pour une raison quelconque, l'organisateur peut décider d'admettre un remplaçant. Cependant, les matchs avec le remplaçant sont considérés comme un forfait et doivent également être inscrits comme tels sur la feuille de résultats. Les noms des joueurs ne peuvent pas être modifiés sur le calendrier des match

